

RAPPORT DE LA MISSION EFFECTUEE DANS LA PROVINCE DU HAUT-KATANGA, VILLE DE LIKASI DU 05 AU 12 JUILLET 2026

I. Contexte de la mission

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Plan de Travail et Budget Annuel 2026 (PTBA 2026), le Comité National de l'ITIE-RDC, par l'entremise de son Comité Exécutif, a donné mandat au Secrétariat Technique de poursuivre le processus d'intégration du secteur forestier dans son périmètre de divulgation et ce, en vue d'implémenter dans ce secteur un degré acceptable de transparence et de redevabilité conduisant à sa bonne gouvernance.

Cette démarche bénéficie de l'appui technique et financier de la Coopération allemande (GIZ), à travers le Projet de Développement Économique Intégré du Secteur Minier II (DISM II).

Parmi les activités prévues pour matérialiser cet appui, figurent la sensibilisation et le renforcement des capacités des acteurs clés du secteur forestier en vue de l'intégration de ce dernier dans le processus de rapportage de l'ITIE-RDC.

C'est dans ce contexte que nous avons effectué la présente mission officielle et avons organisé un atelier à Likasi les 9 et 10 juillet 2026.

Le présent Rapport de mission rend en même temps compte des activités de l'atelier sus indiqué.

II. Composition de la mission

La mission a été exécutée par cinq personnes : deux experts de l'ITIE-RDC, un expert du Ministère des Finances (CTR), un expert du Ministère de l'EDD et NEC et un expert délégué des exploitants forestiers.

Il s'agit de :

Noms	Qualités
1) M. Gilbert DENINGAIDI MAGBATA	Expert en charge des Questions Juridiques, Collecte et Analyse des données à l'ITIE-RDC.
2) M. Dieudonné LUKOJI SUNZU	Expert en Communication à l'ITIE-RDC.
3) M. KASONGO TSHIUNZA	Assistant Technique au CTR/ Ministère des Finances.
4) M. Ducan NZUNDU KAYATA	Chef de Bureau au Ministère de l'EDD et NEC.
5) M. Jean Marie NKANDA YEMOMEIN	Délégué des Exploitants forestiers

III. Objectifs de la mission

La mission poursuivait les objectifs suivants :

- ✓ Identifier les principaux acteurs du secteur forestier opérant à Likasi ainsi que leurs activités ;
- ✓ Sensibiliser les parties prenantes sur la Norme ITIE 2023 et ses innovations ;
- ✓ Dresser un état des lieux de l'intégration du secteur forestier dans le rapportage ITIE, tout en présentant un aperçu du processus de cette intégration dans ledit secteur ;
- ✓ Renforcer, en présence de la société civile, les capacités des administrations publiques et des opérateurs forestiers sur leurs obligations relatives à la divulgation complète des données requises par la Norme ITIE ;



- ✓ Préparer les acteurs à la collecte de données afin d'élaborer le prochain rapport ITIE-RDC du secteur.

IV. Déroulement de la mission

La mission a couvert la période du 05 au 12 juillet 2026, soit 08 jours et s'est déroulée de la manière qui suit :

- **Dimanche, le 05/07/2026 :**
 - ✓ Partie de Kinshasa par avion, l'Equipe est arrivée à Likasi par un bus pris le même jour à Lubumbashi ;
 - ✓ Installation à l'hôtel réservé par la GIZ.
- **Lundi, le 06/07/2026 :**
 - ✓ Présentation de civilités aux autorités locales ;
 - ✓ Prise de contact avec la Coordination provinciale de l'EDD et NEC et identification des acteurs locaux concernés ;
 - ✓ Planification des activités de mobilisation des acteurs clés du secteur forestier pour leur participation à l'atelier.
- **Mardi, le 07/07/2026 :**
 - ✓ Visite de travail auprès de quelques Entités et Administrations provinciales ;
 - ✓ Mobilisation des acteurs ciblés pour leur participation à l'Atelier (porte à porte) ;
 - ✓ Réunion technique des membres de l'Equipe, préparation pédagogique de l'atelier et répartition de rôles.
 - ✓ Préparation logistique de l'atelier.
- **Mercredi, le 08/07/2026 :**
 - ✓ Mobilisation de participants à l'Atelier (suite porte à porte).
- **Jeudi et Vendredi, les 09 et 10/07/2026 : Tenue de l'atelier.**
- **Samedi, le 11/07/2026 :** Retour à Lubumbashi par Véhicule et logement d'une nuitée à l'Hôtel Lubumbashi aux frais de la GIZ.
- **Dimanche, le 12/07/2026 :** Retour à Kinshasa par Avion.

V. Déroulement des travaux de l'atelier

Monsieur Émile LONGA, Conseiller Technique au projet DISM, a prononcé le mot de bienvenue et rappelé les objectifs de l'atelier, tout en soulignant l'importance, pour la RDC, de renforcer l'intégration du secteur forestier dans le processus ITIE-RDC.

L'atelier a été animé par M. Gilbert DENINGAIDI, expert de l'ITIE-RDC, qui a été de temps à temps complété par ses collègues de la délégation.

Les travaux se sont déroulés durant deux journées et ont réuni les représentants de toutes les parties prenantes concernées : administrations publiques, services provinciaux de l'environnement, exploitants forestiers et organisations de la société civile.

Les échanges avec les acteurs du secteur forestier ont porté sur les points saillants suivants :

- L'ITIE, la Norme ITIE et ses principales innovations de 2023, notamment en matière de transition énergétique, de transparence environnementale, du genre et de divulgation des données ;
- Le contexte ayant conduit à l'intégration du secteur forestier dans le périmètre de divulgations de l'ITIE-RDC ;
- Le cadre juridique et fiscal applicable au secteur forestier en République Démocratique du Congo ;
- Les sources, types et caractères des informations divulguées par l'ITIE ;
- L'essentiel du Rapport dit « contextuel » ITIE-RDC 2020-2021 ;
- Les difficultés rencontrées lors du premier exercice d'élaboration du Rapport du secteur forestier 2020-2021 ainsi que les mesures correctives envisagées ;
- Les prochaines étapes.

Les différentes sessions ont été suivies de débats interactifs ayant permis aux participants d'éclairer leur lanterne, d'exprimer leurs préoccupations et de formuler plusieurs recommandations visant à améliorer la qualité des futures déclarations, et donc du futur Rapport ITIE-RDC envisagé.

VI. Principaux constats et activités induites

4.1. Les échanges ont permis de relever quelques constats suivants :

- Likasi est un centre de consommation des produits forestiers, tandis que l'exploitation forestière se déroule principalement à Kambove. Néanmoins, Likasi souffre de la déforestation et il y a nécessité d'élaborer un plan de reboisement ou d'aménagement général des espaces ;
- Au moment de la collecte des données du secteur forestier, s'adresser à l'Administration provinciale de l'environnement basée à Lubumbashi car c'est elle qui centralise toutes les données provenant de différents territoires ;
- Faible connaissance de l'ITIE et des Exigences de la Norme ITIE par certains acteurs du secteur forestier ;
- Intérêt manifeste des participants pour l'intégration du secteur forestier au processus ITIE ;
- Nécessité d'améliorer la coordination et la collaboration entre les administrations impliquées dans la gouvernance du secteur forestier ;
- Besoin de renforcer les mécanismes de collecte, de centralisation (archivage) et de validation des données du secteur forestier ;
- Nécessité d'une sensibilisation continue auprès des exploitants forestiers, tant industriels qu'artisans ;
- Superposition des droits fonciers – miniers – forestiers faute de cohérence des textes légaux et réglementaires ;
- Nécessité pour l'ITIE-RDC d'accompagner les réformes visant à harmoniser les textes légaux et réglementaires d'application dans le secteur forestier.

4.2. Des échanges des parties, les besoins suivants peuvent être transformés en activités dans l'avenir :

- Accompagner la Société civile à exercer correctement et efficacement le contrôle citoyen ;
- Accompagner la Société civile à l'élaborer les Plans Locaux d'Aménagement ;
- Accompagner le Gouvernement à harmoniser les textes légaux et réglementaires du secteur forestier ;

- Organiser des ateliers techniques regroupant les experts des Administrations nationales qui se partagent la gestion des espaces, savoir : Ministère des Affaires foncières, Ministère de l'EDD & NEC, Ministère des Mines et Ministère de l'Aménagement du Territoire. L'objectif est de débattre sur la problématique de l'affectation des espaces, en ayant une attention particulière sur le chevauchement des titres et ses conséquences sur les différents secteurs impliqués, notamment sur la planification des activités de reboisement.

VII. Statistiques de participation (Genre)

L'atelier a enregistré une participation active de représentants des administrations publiques, des exploitants forestiers, des organisations de la société civile, des médias et de l'ITIE-RDC.

Les listes de présence des participants font ressortir les statistiques suivantes :

Indicateur	Effectif	
	En nombre	En pourcentage
Participants enregistrés	48	100%
Hommes	40	83%
Femmes	6	13%
Genre non renseigné sur les listes	2	4%

Note :

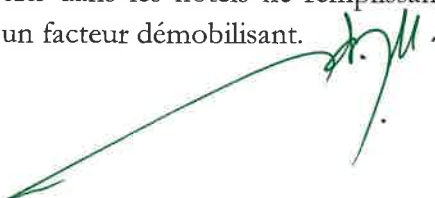
La participation des femmes demeure relativement faible par rapport à celle des hommes. Bien que plusieurs organisations de la société civile et structures partenaires aient été représentées par des femmes, leur taux de participation reste inférieur aux ambitions de la Norme ITIE 2023, qui encourage une participation inclusive et une meilleure prise en compte du genre dans la gouvernance des ressources naturelles.

VIII. Difficultés rencontrées

Le retard généralement pris par la GIZ pour partager les informations avec les experts désignés pour exécuter une mission n'est pas de nature à permettre l'atteinte des objectifs assignés à cette mission. Il s'agit, entre autres, des informations relatives aux billets de voyage, aux frais de mission, à l'indication de la salle de tenue de l'atelier et à la réservation des hôtels pour l'hébergement des experts.

Exemples :

- L'absence d'informations sur la salle de tenue de l'atelier ne permet pas de concevoir et de diffuser à temps les invitations pour les participants à l'atelier. Cela a pour conséquence de ne pas permettre de mobiliser les participants cibles attendus à l'atelier et donc, d'atteindre les objectifs de l'atelier.
- L'hébergement des experts dans les hôtels ne remplissant pas les conditions minima de décence et bien-être est un facteur démobilisant.



IX. Suggestions

- L'ITIE-RDC devrait sensibiliser davantage les institutions/ structures/ organisations partenaires à tenir compte de la représentation féminine lors de la désignation de participants aux activités, qu'elles soient de sensibilisation, de renforcement des capacités ou autres.
- La GIZ devrait améliorer ses canaux de communication avec l'ITIE-RDC et les Experts désignés pour effectuer les missions appuyées par elle et ce, afin de rester dans les standards et les bonnes pratiques d'usage courant dans la mise en œuvre du processus ITIE en RDC.

Fait à Kinshasa, le

17/07/2026

Gilbert DENINGAIDI MAGBATA

Expert Technique en charge des Questions
Juridiques, Collecte et Analyse des Données

Annexes :

- *Ordres de mission estampillés*
- *Billets d'avion (Aller-Retour)*
- *Go pass et taxes aéroportuaires (Aller-Retour) : x 2*
- *Tickets de bus du transport routier Kinshasa-Kolwezi et retour.*